

Division prévention criminalité

Urgence : 117 **CODE BLEU**Gérant de sécurité
Adj Etienne GentonCentre d'Intervention Régional
Route de Mely, 1183 BursinsTél : 021 557 44 66
Natel : 079 754 50 63
Fax : 021 557 96 25etienne.genton@vd.ch
www.police.vd.ch**Commune de Coppet**

Coppet : vol à la tire, ligne de bus, 12 mai - 1745 - 1800. Dérobé un natel serré dans un sac à main.

Bogis-Bossey : rien de particulier à signaler durant cette période.

Chavannes-de-Bogis : vol, parking centre commercial, 5 mai - 1330/1350. Vol, centre commercial, 11 mai - 1615. Vol, parking centre commercial, 12 mai - 1850. Vol sur une remorque, "La Salive", 19/20 mai - 2000/0800. Vol à l'astuce, parking centre commercial, 15 mai - 1650/1710. Tentative d'effraction de véhicules, interpellation, parking centre commercial, 27 mai - 1500/1740. Vol par effraction dans un commerce, rte de Divonne, 28/29 mai - 1845/0710.

Chavannes-des-Bois : vol, rte de Sauverny, 1^{er} / 2 mai - 2300/1400.

Commugny : vol par introduction clandestine dans une villa, ch. des Vignes, 18 mai - 1345/1445. Vol par effraction dans une villa, rte de Coppet, 24 mai - 1430.

Crans-près-Céligny : vol par effraction dans une villa, ch. des Vignes, 28 mai - 0900 - 1810. Vol dans un véhicule, Les Landes, 30 mai - 0015/1000. Effraction de véhicule, Les Landes, 29/30 mai - 1800/1000.

Founex : rien de particulier à signaler durant cette période.

Mies : tentative de vol par effraction dans une villa, ch. des Hutins, 11 mai - 1440/1700.

Tannay : vol par effraction et dommages à la propriété sur un chantier, ch. du Molan, 8/10 mai - 1500/1000. Tentative de vol par effraction dans une villa, ch. des Peupliers, 12 mai - 0205. Vol par effraction dans une villa, ch. du Piacet, 26 mai - 1430/1700.

Attention aux arnaques !

Des personnes font actuellement du démarchage dans notre région et proposent leurs services aux propriétaires de maison ou de villa pour effectuer différents travaux (goudronnage, nettoyage des toits ou façades, traitements divers, etc.). Certains tarifs sont nettement surfaits par rapport à la bienfaisance des travaux effectués. Cette manière d'induire les clients par des propos fallacieux, dans le but d'un enrichissement illégitime, constitue des infractions à la loi. **Signalez leur présence à la police !**

E. Genton, adjudant

Pour pouvoir bénéficier de plus d'informations (Info-Délits Plus et Info-Prév, message urgent) n'hésitez pas à me communiquer votre adresse e-mail.

Le conseil du mois.

Le vélo est le moyen idéal pour circuler à la campagne et surtout en ville. Heures de pointe ou parkings bondés, rien ne peut vous mettre les bâtons dans les roues !

Mais qui dit liberté dit aussi vulnérabilité. Si la bicyclette a la cote, elle est toujours plus prisée par les voleurs. La vignette ne permettant pas d'identifier le propriétaire, le vélo a peu de chance de revenir à l'écurie!

Et même si les recherches aboutissent, elles sont souvent longues et contraignantes. Alors mieux vaut prévenir!

Comment empêcher le vol de vélos ?

- Un bon cadenas de sécurité est indispensable
- Enchaînez une ou deux roues avec le cadre du vélo à un objet fermement fixé au sol (barrière, poteau, etc...)
- Vous pouvez aussi enchaîner deux cycles l'un à l'autre.
- Garez votre vélo sur une place de stationnement prévue à cet effet et facile à surveiller.
- Ne laissez rien sur votre porte-bagages.
- Pensez toujours à fermer vos sacoches, et n'y laissez ni valeurs, ni papiers.
- La nuit, laissez si possible votre deux-roues dans un local fermé.
- Notez la marque, la couleur et le numéro de cadre de votre vélo. Gardez-les en référence chez vous.
- Si vous transportez votre vélo sur un autre véhicule, utilisez un porte-bagages verrouillable.

(Source : prévention suisse de la criminalité)

Autres possibilités, le marquage individuel. Faites graver votre nom et prénom ou autres signes distinctifs sur le cadre de votre bicyclette.

Cette action n'est pas une assurance supplémentaire contre le vol. Elle permet néanmoins d'identifier plus rapidement son détenteur.

